



**PRÉFET  
DU HAUT-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires du Haut-Rhin**

SERVICE EAU ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

BUREAU NATURE CHASSE FORÊT

Affaire suivie par : Mme Cathy FLORANCE

Tél. : 03 89 24 82 83

catherine.florance@haut-rhin.gouv.fr

Colmar, le **16 FEV. 2023**

**NOTE**  
sur le projet d'arrêté préfectoral  
fixant les dates d'ouverture et de  
fermeture de la chasse

Consultation du public du 20 février  
au 13 mars 2023 inclus.

La présente consultation du public concerne le projet d'arrêté préfectoral fixant les **dates d'ouverture et de fermeture de la chasse.**

En application des articles L.424-2, R.429-2 et R.429-3 du Code de l'environnement, il est proposé ~~une période d'ouverture générale de la chasse du 23 août 2023 au matin au 1<sup>er</sup> février 2024 au soir pour une majorité des gibiers et quelques périodes d'ouverture exceptionnelle de la chasse pour un certain nombre d'espèces ou catégories d'espèces chassables (ex : le sanglier, du 15 avril 2023 au 1<sup>er</sup> février 2024).~~

Ce projet est soumis à la consultation du public par mise en ligne sur le site internet de l'État.

Le public peut formuler ses observations :

- par voie postale, à la direction départementale des territoires du Haut-Rhin, service eau, environnement et espaces naturels, cité administrative, bâtiment tour, 3 rue Fleischhauer 68026 COLMAR Cédex,
- par courriel à : [ddt-seeen-bncf@haut-rhin.gouv.fr](mailto:ddt-seeen-bncf@haut-rhin.gouv.fr)

L'adjoint au directeur  
chef du service eau, environnement  
et espaces naturels

Pierre SCHERRER